



## **AVIS D'APPEL A CONCURRENCE POUR UNE PRESTATION DE SERVICES DE SUIVI SANITAIRE DES PRODUCTIONS VEGETALES EXPORTEES**

Suite au précédent appel à concurrence infructueux, la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie relance une consultation pour une prestation de services de suivi sanitaire des productions végétales exportées.

Le dossier peut être demandé à la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie, auprès de Yann BUCHON, chargé de mission du pôle végétal.

Par téléphone : Tel : (687) 24 31 60,

Par courriel : [yann.buchon@canc.nc](mailto:yann.buchon@canc.nc).

Les offres devront parvenir par envoi recommandé avec accusé de réception postal ou être déposées contre récépissé à la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie, Immeuble La Flotille, 3 Rue Alcide Desmazures – BP 111 – 98845 Nouméa cedex, au secrétariat de direction, avant le 29 Septembre 2017 à 15h30.

La remise des offres par voie électronique n'est pas autorisée.

La Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle à la présente consultation.